



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

**courrier**

Question écrite n° 19501

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait que, sous couvert d'amélioration de la qualité du service, le bureau de poste de Vigy a décidé de retarder la distribution du courrier dans la commune de Malroy. Il semble qu'il y ait là une incohérence et elle souhaiterait donc qu'il lui indique s'il ne serait pas possible, au contraire, de maintenir le statu quo dans ce secteur de distribution.

## Texte de la réponse

Le contrat d'objectifs et de progrès portant contrat de plan de La Poste, signé le 25 juin dernier au terme d'une large consultation, précise les orientations stratégiques de l'entreprise publique et de ses filiales et fixe le cadre de ses relations avec l'Etat, pour la période allant de 1998 à 2001. Il réaffirme et conforte les missions de service public confiées à l'exploitant, et définit les axes de développement de l'entreprise dans ses différentes activités, en soulignant notamment l'importance de l'investissement dans les nouvelles technologies. Il fixe par ailleurs les conditions de la modernisation du réseau postal pour tenir compte des évolutions démographiques, sociales et économiques. C'est dans cet esprit que le département de la Moselle vient de réorganiser son réseau de transport du courrier à compter du 15 septembre 1998. Cette mesure a pour objectif de simplifier et de fiabiliser les processus de traitement du courrier et permet pour la majorité des bureaux distributeurs du département, d'améliorer les délais de livraison ainsi que les prestations offertes à la clientèle. La mise en place de cette nouvelle organisation a conduit à décaler légèrement l'arrivée du courrier à Vigy. Elle n'a eu, d'autre part, qu'une incidence minime sur la distribution du courrier destiné aux habitants des communes de Malroy, lesquels avaient vu d'ailleurs leur desserte très sensiblement avancée après la réorganisation effectuée au bureau de Vigy le 8 septembre 1997.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19501

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 septembre 1998, page 5245

**Réponse publiée le :** 28 décembre 1998, page 7072